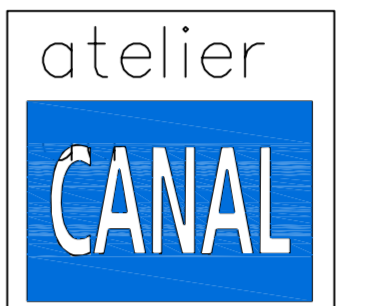


5a

Plan Local d'Urbanisme de LANVALLAY

Mise à jour suite aux procédures de modification n°3 et révision simplifiée n°4 (08.06.2012)

Plan général DOCUMENT GRAPHIQUE

SARL atelier du CANAL architectes urbanistes 21, Bd Franklin Roosevelt CS 53102 35031 Rennes Cedex Tél : 02 99 22 78 00 Fax : 02 99 22 78 01		Arrêté le : 25 / 02 / 05 Approuvé le : 16 / 09 / 05														
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>EMISSION ORIGINALE</th> <th>MODIFICATIONS</th> <th>Date</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Date : 08.06.2012</td> <td>REVISION SIMPLIFIEE : INTEGRATION DES ZONES HUMIDES</td> <td>24/12/2006</td> </tr> <tr> <td></td> <td>REVISION SIMPLIFIEE : MODIFICATION DES TRACES NH</td> <td>21/12/2007</td> </tr> <tr> <td></td> <td>REVISION SIMPLIFIEE ET MODIFICATION</td> <td>31/05/2011</td> </tr> <tr> <td></td> <td>REVISION SIMPLIFIEE 4 ET MODIFICATION 3 (ZAC de La Jaunais)</td> <td>08/06/2012</td> </tr> </tbody> </table>		EMISSION ORIGINALE	MODIFICATIONS	Date	Date : 08.06.2012	REVISION SIMPLIFIEE : INTEGRATION DES ZONES HUMIDES	24/12/2006		REVISION SIMPLIFIEE : MODIFICATION DES TRACES NH	21/12/2007		REVISION SIMPLIFIEE ET MODIFICATION	31/05/2011		REVISION SIMPLIFIEE 4 ET MODIFICATION 3 (ZAC de La Jaunais)
EMISSION ORIGINALE	MODIFICATIONS	Date														
Date : 08.06.2012	REVISION SIMPLIFIEE : INTEGRATION DES ZONES HUMIDES	24/12/2006														
	REVISION SIMPLIFIEE : MODIFICATION DES TRACES NH	21/12/2007														
	REVISION SIMPLIFIEE ET MODIFICATION	31/05/2011														
	REVISION SIMPLIFIEE 4 ET MODIFICATION 3 (ZAC de La Jaunais)	08/06/2012														
Echelle : 1/5 000 ^e																

Légende :

-  Limites du zonage
-  Espace boisé classé
-  Espace boisé à préserver
-  Haie à préserver
-  Emplacement réservé
-  Largeur
-  Numéro
-  Marges inconstructibles (75 m de l'axe) par rapport aux axes à grande circulation
-  Bande exposée au bruit (100 m. de l'axe) : prescription d'isolement phonique
-  Bâti patrimonial repéré en zone agricole (cf. annexe 7c)
-  Sites archéologiques
-  Bâtiment d'élevage
-  Périmètre de 100 mètres (titre indicatif)
-  Zones humides
-  Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)

Zones urbaines :

- Zone UA : zone urbaine centrale d'urbanisation dense
- Zone UB : zone urbaine correspondante aux fauxbourgs et hameaux anciens.
- Zone UC : zone urbaine à caractère pavillonnaire
- Zone UH : zone urbaine localisée dans l'espace rural (faible densité)
- Zone UE : zone urbaine réservée aux équipements publics ou collectifs.
- Zone UY : zone d'activité à caractère artisanal ou commercial.

Zones d'urbanisation future :

- Zone 1AU : zone d'urbanisation future à court terme
- Zone 2AU : zone d'urbanisation future à long terme

Zones de protection :

- Zone A : zone de protection de l'activité agricole
- Zone NH : secteur bâti isolé (évolution de l'existant)
- Zone N : zone de protection des espaces naturels et des paysages

